

Année 2024 - semaine 47
Vendredi 15 novembre 2024

ODD5 : réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



L'ONU rappelle que l'**égalité entre les sexes** n'est pas seulement un droit humain fondamental, c'est aussi un **fondement nécessaire pour un monde pacifique, prospère et durable**. Au niveau mondial, des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies, mais le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'égalité des sexes d'ici à 2030. Loin de là même. Au rythme actuel, au niveau mondial, il faudrait environ 300 ans pour mettre fin au mariage d'enfants ou pour combler les lacunes en matière de protection juridique et éliminer les lois discriminatoires, 140 ans pour que les femmes soient représentées sur un pied d'égalité dans les postes de pouvoir et de direction sur le lieu de travail, et 50 ans pour parvenir à une représentation égale dans les parlements.

En France, la politique en faveur des droits des femmes se donne comme objectif de mettre fin aux discriminations dont les femmes sont victimes. En 2017, le Président de la République avait déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale ».

Cependant, les inégalités sont encore criantes. Ainsi, **depuis vendredi dernier, 8 novembre, à 16h48, les femmes travaillent gratuitement**. En effet, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes à équivalent temps plein est de 13,9 %. On a même toujours 4 % d'écart de salaire entre les hommes et les femmes à travail égal et compétence égale. La différence de salaire entre les hommes et les femmes tout temps de travail confondu est de 23 % (les femmes travaillent environ 3 fois plus souvent à temps partiel que les hommes et sont moins souvent en emploi au cours de l'année).

Un Jardinier estime qu'« on parle beaucoup de l'égalité salariale, mais la réalité est que les femmes continuent d'être payées moins que les hommes pour le même travail. C'est frustrant de voir que les efforts des femmes ne sont pas toujours pris en compte. Elles donnent tout d'elles-mêmes, que ce soit dans des métiers physiques ou intellectuels, et pourtant on ne les rémunère pas équitablement. »

Un autre voit « qu'en 2024, il y a encore tant de femmes qui ne travaillent pas, faute de soutien ou d'opportunités égales. Les salaires ne sont toujours pas les mêmes »

Au **niveau domestique**, la situation est plus marquée encore et le partage des tâches ne progresse pas depuis 2003. **80 % des femmes font la cuisine ou le ménage au moins une heure chaque jour, contre 36 % des hommes** (<https://www.inegalites.fr/Le-partage-des-taches-domestiques-et-familiales-ne-progresse-pas>). Bien sûr, les hommes

peuvent contribuer plus souvent qu'avant aux tâches ménagères, ponctuellement ou le week-end, mais les femmes prennent massivement en charge les activités les plus astreignantes et régulières. Au-delà de la réalisation des tâches domestiques, *comme le rappelle Aline (assistante administrative), les femmes portent l'organisation des tâches (ménagère ou non), des rendez-vous, des vacances parfois, et de l'organisation du foyer en général : cela représente une forte charge mentale.*

Un Jardinier confirme: « L'égalité des sexes commence aussi à la maison, et je vois un manque de reconnaissance pour les femmes au foyer. Elles passent leurs journées à s'occuper des enfants, de leur éducation, de leur bien-être, et à leur transmettre des valeurs essentielles. C'est un travail à plein temps, invisible mais crucial pour l'avenir de notre société. Pourquoi ce travail ne serait-il pas valorisé, voire rémunéré et avoir un salaire pour ça ? Une mère qui consacre sa vie à élever des enfants bienveillants et responsables contribue à la construction de l'avenir de la France. Cela mérite de la reconnaissance. »

*L'augmentation du **congé paternité** est une avancée dans l'égalité des droits autant des hommes que des femmes. Il faudrait néanmoins encore l'augmenter et le rendre obligatoire. Ainsi, la femme ne serait plus la seule à être considérée comme "moins employable".*

Un Jardinier « s'inquiète pour les femmes qui prennent leur congé de maternité. Cette période, qui devrait être remplie de bonheur, est souvent marquée par des difficultés financières. Les aides ne sont pas suffisantes pour couvrir les dépenses, et c'est dur pour les familles. et c'est injuste que les femmes soient pénalisées financièrement pour cela. De plus, dans le monde du travail, les femmes rencontrent encore des obstacles, notamment pour accéder à des postes de responsabilité. Même lorsqu'elles sont aussi compétentes que leurs collègues masculins, elles sont souvent moins bien payées ou mises de côté. »

Un autre Jardiniers estime que « les premières années de vie d'un enfant sont souvent entièrement prises en charge par la mère, et cela représente un travail colossal. Cependant, je pense que cette responsabilité doit être partagée de manière équitable entre les deux parents, au fur et à mesure que l'enfant grandit. L'égalité entre les hommes et les femmes est essentielle non seulement au sein de la famille, mais aussi dans la société. Chaque femme devrait avoir le droit de choisir sa carrière, de travailler, et de prendre ses propres décisions en toute liberté, sans subir de jugement ou de pression. Notre religion, l'islam, met un point d'honneur sur le respect et la dignité des femmes. Le Coran enseigne que les femmes doivent être traitées avec équité, soutenues, et protégées contre toute forme d'injustice ou de violence. Cela signifie aussi reconnaître leur valeur et leur permettre de s'épanouir pleinement. Aujourd'hui, les femmes sont des leaders et des innovatrices, capables de réussir dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de la science, de la politique, de l'éducation. Leur impact social est immense, et cela mérite d'être mis en lumière. Je suis convaincu que nous devons célébrer et valoriser ces réussites pour inspirer d'autres femmes et les encourager à réaliser leurs rêves. Les femmes apportent des perspectives uniques qui enrichissent notre société, et il est de notre devoir, en tant qu'hommes, de les soutenir dans cette quête d'égalité. Cela passe par des gestes quotidiens, comme le partage des tâches ménagères et la reconnaissance des sacrifices qu'elles font. »

La contraception est toujours inégalitaire avec peu de solutions masculines à part le préservatif alors que certaines méthodes de contraception ont des effets néfastes sur la femme à long terme (risque d'AVC, embolie pulmonaire avec certaines pilules). La contraception reste aussi une charge mentale que la femme porte. Si le droit à l'IVG a été inscrit dans la Constitution en France, rappelons qu'une IVG n'est pas une partie de plaisir. Elle est souvent subie dans la solitude et jugée comme une "solution de facilité" alors qu'elle est douloureuse et éprouvante. On peut donc s'inquiéter de ce qui se passe actuellement aux États-Unis depuis quelques temps - et avant même la nouvelle élection de Donald Trump - avec en particulier la remise en question, voire interdiction de l'IVG dans certains États, y compris en cas de viol, avec des poursuites judiciaires. C'est très inquiétant venant d'un pays dont on s'inspire beaucoup.

Tout cela alors que **les femmes subissent beaucoup de violence** : 1 femme sur 6 déclare avoir été victime de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, et 1 femme sur 4 de violences psychologiques. Les femmes sont aussi les premières victimes de violences sexuelles par un non-partenaire : près d'une femme sur 5 (17%) déclare en avoir été victimes.

« En France, les femmes sont sans doute plus respectées que dans d'autres pays, mais la violence envers les femmes reste un problème majeur. J'ai remarqué qu'on communique davantage sur ce sujet aujourd'hui, et c'est important. »

Et, bien sûr, comme le montrent les études sur **l'intersectionnalité, les inégalités de genre se combinent** avec celles de la classe sociale, la couleur de peau, la nation, la religion, la génération, l'orientation sexuelle, le handicap ou la santé mentale.

Une Jardinière considère que « la lutte pour l'égalité ne concerne pas seulement les femmes. Elle inclut aussi la reconnaissance et l'acceptation de la communauté LGBT+, de l'intersexualité, et de toutes les personnes qui subissent des discriminations. C'est un combat quotidien pour être accepté et respecté pour ce que l'on est. C'est un combat pour l'égalité des droits, que ce soit en matière de genre ou d'orientation sexuelle. »

Pour conclure, nous reprenons les propos d'un des Jardiniers :

*« Ma femme est malade, et je prends en charge beaucoup de tâches ménagères, comme la cuisine et la préparation des repas. C'est une responsabilité que j'assume volontiers, car le partage des tâches est essentiel. Aujourd'hui, je trouve qu'il est fondamental que les femmes puissent travailler, être indépendantes, et avoir leur place dans la société. J'encourage mes filles à étudier et à s'épanouir pour qu'elles puissent choisir leur propre avenir. Dans ma religion, l'islam, il n'y a aucune interdiction pour les femmes de travailler ou de se réaliser professionnellement. L'exemple de l'épouse du prophète Mohammed, qui était une commerçante influente, est une belle inspiration. Si elle a pu réussir dans le commerce à son époque, pourquoi les femmes d'aujourd'hui ne pourraient-elles pas faire de même, voyager, et être autonomes ? Je soutiens l'idée que les femmes peuvent atteindre tous les objectifs qu'elles se fixent, et je suis fier de communiquer sur cette égalité. Je suis convaincu que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de réussir dans n'importe quel domaine, et cela inclut des métiers que l'on pense réservés aux hommes, comme ceux de l'armée ou des hautes fonctions politiques. **Je crois en une société où la femme est libre de choisir son chemin et d'être un modèle pour d'autres.** »*

Actualités du Jardin

Alex a organisé une visite avec le GAB44 (groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique) pour un groupe de 16 personnes de Thouaré-sur-Loire engagé sur un défi « alimentation positive ». Plusieurs élus y participaient.

Alex et Marc participeront aux rencontres régionales Bretagne – Pays de la Loire des encadrants techniques du Réseau Cocagne mercredi et jeudi qui se tiendront ici même. Il y aura une visite du Jardin. Les réunions se tiendront à la Maison Familiale Rurale de Carquefou et les repas seront pris à Terre Happy, le restaurant des Briords, centre de posture et réadaptation par le travail de Psy Activ.

Mohammed a souhaité mettre un terme à son contrat au Jardin pour avoir plus de temps à consacrer à des formations (plus de 3 jours par semaine).

Recette de la semaine : Spaghettoni au pesto de chou kale

Ingrédients :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1 bouquet de chou kale • 2 poignées de pignons de pin ou d'amandes complètes • 1 bouquet de basilic haché • 2 gousses d'ail pelées et émincées | <ul style="list-style-type: none"> • le jus de 1/2 citron • 10 cl d'huile d'olive • 50 g de parmesan râpé • sel et poivre • Spaghettoni N°7 (spaghetti épais) |
|---|---|

Préparation :

1. Faire revenir l'ail dans les 10 cl d'huile d'olive, sans laisser griller, à feu très doux pendant 10 minutes, et laissez infuser hors du feu. Mettez les pignons ou les amandes à griller à sec.
2. Mixez finement le chou kale, le basilic, l'ail, l'huile et 1/2 cuillerée à café de sel. Incorporez successivement l'infusion d'huile, les pignons ou amandes grillés, une grosse cuillerée à soupe de parmesan et le jus de citron. Raclez soigneusement les bords du mixeur ; ajoutez le zeste du demi-citron et mélangez.
3. Faites cuire les spaghettoni. Égouttez-les rapidement, en conservant un peu d'eau de cuisson au fond de la casserole. Reversez les pâtes dans la casserole et arrosez-les d'un filet d'huile d'olive. Salez, poivrez et mélangez avec la moitié du pesto.

Les paniers de la semaine

	unité	Petit panier	Grand panier
Blettes	kg	0,4	-
Choux kale	botte	-	1
Courge	kg	0,8	1,5
Échalotes	kg	0,15	0,2
Mescluns	kg	0,18	0,25
Poireaux	kg	0,8	1
Radis noir	kg	0,4	0,5
prix panier		10,40 €	15,00 €



Les légumes sont produits au Jardin de Cocagne Nantais selon le respect du mode d'agriculture biologique, certifié par FR-BIO-01 AGRICULTURE FRANCE.
Ce numéro a été conçu par l'ensemble de l'équipe du Jardin de Cocagne Nantais
directeur de la publication : Julien Custot
7, rue des Ruettes - 44 470 Carquefou
tél : 02 40 68 91 67-mail : communication@jardindecocagenantais.fr